



## **Réforme de la formation initiale des enseignants : des enseignants mieux outillés en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire**

### **Note d'ACODEV et d'Annoncer la Couleur à destination du Cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie -Bruxelles**

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, à l'initiative du Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt, entrepris une importante réforme de l'enseignement supérieur. Un de ses volets concerne l'allongement de la formation initiale des enseignants.

Les ONG de coopération au développement, regroupées au nombre de 85 au sein de la fédération ACODEV, et Annoncer la Couleur, programme de l'agence belge du développement d'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles francophones, demande avec insistance au Ministre d'allouer une part du temps additionnel de la formation des enseignants - ainsi qu'une part de leur formation continue - à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire<sup>1</sup>.

Cette note fait suite aux rencontres entre ACODEV, Annoncer la Couleur, le Cabinet du Ministre Marcourt<sup>2</sup> et entre ACODEV-Annoncer la Couleur et l'ARES. Elle poursuit l'objectif de nourrir les réflexions du Groupe Permanent des Travaux sur la manière dont l'éducation à la citoyenneté mondiale pourrait être intégrée dans la formation des enseignants en évoquant différentes pistes concrètes.

### **1. L'éducation à la citoyenneté mondiale**

L'éducation à la citoyenneté est enjeu dans le cadre de la formation des élèves et donc dans la formation initiale des enseignants. Elle est composée de multiples dimensions (éducation à l'environnement, aux droits humains, à la citoyenneté mondiale, etc.). Chaque composante mérite d'être explorée en profondeur mais toutes ces dimensions sont aussi reliées entre elles et interdépendantes. Face à des problématiques de plus en plus complexes, il importe aujourd'hui de les travailler davantage de manière transversale et systémique et par ailleurs, de les inscrire dans un contexte globalisé.

L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire caractérise l'éducation à la citoyenneté par deux aspects fondamentaux : 1/la dimension mondiale des enjeux et 2/la promotion de la solidarité (la citoyenneté mondiale doit être solidaire).

---

<sup>1</sup> Demande formulée dans un courrier d'ACODEV adressé au Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, le 18.09.13 et réitérée lors des rencontres du 15.01.14 et du 29.04.15.

<sup>2</sup> Rencontres du 15.01.14 entre ACODEV et Madame Anne-Sophie Lenoir et du 29.04.15 entre ACODEV, Annoncer la Couleur et Madame Pascale Genot, Attachées au Cabinet du Ministre Marcourt. Rencontre le 15.06.15 entre ACODEV-Annoncer la Couleur et l'ARES.

Par l'effet de la mondialisation, les interdépendances entre les différentes parties du monde sont telles que ce qui se passe ailleurs a un impact sur nos existences, et réciproquement. Accéder à l'émancipation, acquérir les capacités grâce auxquelles nous faisons face aux faits implique désormais de connaître, autant que possible, le fonctionnement du monde.

Conformer sa vie à des valeurs démocratiques, qui incluent le respect de la dignité de chacun, la liberté, l'égalité et le sens de la responsabilité requiert en outre une éducation à l'engagement solidaire.

C'est une matière plus vitale que jamais.

## 2. L'éducation à la citoyenneté mondiale dans l'enseignement

Le législateur a bien compris ces enjeux quand il a rédigé, puis adopté le décret Mission. L'article 6 du décret du 24 juillet 1997 stipule ce qui suit.

*Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :*

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Cette éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire se trouve aussi en filigrane dans le décret - qui mériterait d'être mieux valorisé et appliqué - relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française du 12 janvier 2007.

La nécessité d'inscrire la citoyenneté et de la solidarité dans un contexte international s'est encore considérablement accentuée ces quinze dernières années. Les enjeux du fonctionnement international se sont en outre, significativement complexifiés.

Il n'est donc pas étonnant que certains objectifs de l'enseignement obligatoire semblent parfois davantage poursuivis que d'autres, (i) soit parce qu'ils appartiennent aux missions « historiques » de l'enseignement, (ii) soit parce que leur atteinte est plus aisément évaluable, (iii) soit en raison de la pression exercée par l'environnement socio-économique, (iv) soit par la combinaison de ces facteurs. L'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté, en particulier mondiale et solidaire, paraît fréquemment négligé. C'est du moins un regret exprimé par de nombreux enseignants préoccupés par cette dimension de leur fonction. Des sondages auprès d'enseignants et d'étudiants d'écoles supérieures à vocation pédagogique ont fait apparaître leur préparation insuffisante en la matière. L'allongement de la durée de la formation initiale des enseignants offre donc l'occasion de remédier à cette lacune. **Une part de ce temps additionnel pourrait en effet être consacrée à un meilleur outillage des (futurs) enseignants en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.**

Ce serait pertinent pour trois raisons.



Bld Léopold II, 184 D, 1080 Bruxelles - Tél : 02/219.88.55 - BE0462279234 [www.acodev.be](http://www.acodev.be) -

Annoncer la Couleur

Rue Haute, 147 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02/505.18.75 - [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

### 3. Pistes pour le renforcement des capacités en éducation des futurs enseignants

#### a) Ce que l'enseignant sait, croit savoir, connaît, croit connaître, transmet

Les futurs enseignants sont tout d'abord des citoyens et à ce titre, il est important qu'ils soient éveillés et conscients des enjeux mondiaux et de solidarité internationale. Par ailleurs, dans leur fonction, les enseignants jouent un rôle crucial dans les mécanismes de transmission de la connaissance et des représentations sociales. Le discours et les comportements d'un enseignant sont influencés par sa propre compréhension du monde. Il est, en cela, un agent (inconsciemment) propagateur de son sens personnel de l'engagement, de son ouverture au monde et de ses stéréotypes.

Le monde a considérablement changé ces 25 dernières années. La chute du Mur de Berlin et des tours du WTC, notamment, ont radicalement redessiné le visage de notre société désormais globalisée. Pourtant, une part considérable du public belge n'a pas encore réellement tourné la page de la représentation - un peu simpliste - d'un Sud uniforme où tout le monde mourrait de faim et d'un Nord uniforme où sont rassemblés obèses et richards. Ces représentations et la valorisation de certaines attitudes (pitié, culpabilité, condition de la femme, etc.) continuent trop souvent à se transmettre de génération en génération.

Le monde de l'enseignement ne doit pas seulement s'efforcer d'éviter de véhiculer les images et attitudes obsolètes ; il doit aussi en outre participer activement à l'émergence d'images et d'attitudes plus conformes au monde d'aujourd'hui et aux valeurs démocratiques.

En outre, être ouverts sur le monde, ses réalités socio-économiques et culturelles, savoir la manière dont il fonctionne en ce 21<sup>ème</sup> siècle, prendre conscience des interdépendances entre les enjeux locaux et globaux, traiter avec justesse des sujets d'actualité mondiales en classe, etc. ont avantage à faire partie de l'ADN des enseignants.

**Il faut donc accroître la connaissance que les enseignants ont du monde, de son fonctionnement et des inégalités qu'il génère.**

Au-delà de cela, accomplir la mission de l'enseignement, *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*, ne s'improvise pas. L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire implique, pour l'enseignant, des aptitudes spécifiques. Il s'agit en effet, notamment, de gérer les émotions des élèves, de développer une réflexion rigoureuse, un esprit critique pertinent et un regard systémique sur les problématiques, de renforcer la confiance en soi, de faire prendre conscience que la résignation n'est pas une option, mais que l'on a du pouvoir sur sa vie et sur le monde, de renforcer l'adhésion à des valeurs démocratiques.

**Il faut donc 1/ favoriser la prise de conscience, par les futurs enseignants, que cette mission de préparation de citoyens mondiaux, actifs, solidaires et responsables leur incombe et 2/les former à cette part de leur fonction.**

On soulignera que ces compétences ne sont pas exclusives à la citoyenneté mondiale et solidaire. Elles sont également mise en œuvre, chacune à partir d'un angle d'approche spécifique, dans l'éducation aux droits humains, l'éducation à l'environnement, l'éducation à la santé, l'éducation à la gestion de conflits, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, etc.



Bld Léopold II, 184 D, 1080 Bruxelles - Tél : 02/219.88.55 - BE0462279234 [www.acodev.be](http://www.acodev.be) -

Annoncer la Couleur

Rue Haute,147 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02/505.18.75 - [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

### Quelques idées concrètes

- Créer, dans le cursus des études pédagogiques, en début de bac, une ou plusieurs actions de sensibilisation, un cours et/ou un séminaire sur l'état du monde (son fonctionnement, les inégalités, leurs causes, leurs conséquences).
- Par la suite, prévoir un temps de formation des futurs enseignants à l'approche systémique afin qu'ils puissent la transposer en classe lorsqu'ils aborderont des sujets d'actualité ou des problématiques complexes.
- Mener une recherche en pédagogie sur la manière de faire de la systémique dans les Hautes Ecoles pédagogiques.
- Former les enseignants à l'appropriation de pratiques pédagogiques participatives et démocratiques.
- Imposer, dans le cursus des études pédagogiques, un stage, fut-il de courte durée (un mois), dans une ONG ou une association reconnue qui agit dans le domaine de la citoyenneté mondiale et solidaire (éducation ou coopération au développement). L'objectif est de sensibiliser les enseignants et de les aider à prendre conscience que l'injustice mondiale n'est pas une fatalité et que tout un chacun peut se mobiliser et agir pour changer le monde.
- Promouvoir, dans les stages en classe des futurs enseignants, la préparation et la prise en charge de leçons qui intègrent l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Aborder les matières à partir de situations/études de cas liés à des enjeux mondiaux.
- Encourager la réalisation de projets concrets d'éducation à la citoyenneté mondiale au sein des Hautes Ecoles pédagogiques en guise de formation et d'exercice de la citoyenneté active par des étudiants qui sont à la fois citoyens et futurs enseignants.

### b) Ce que l'enseignant vit

L'ouverture équilibrée sur le monde ne peut s'inscrire dans un contexte dans lequel les élèves ne bénéficient pas eux-mêmes de l'exercice de leurs droits fondamentaux et/ou sont victimes de discrimination. Il en va aussi de la cohérence entre nos discours sur le monde et nos pratiques ici.

Certains droits fondamentaux ne sont pas respectés de façon optimale en Belgique. Selon une étude récente de l'IWEPS, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statique, une personne sur six vit en situation de pauvreté monétaire en Belgique, une sur cinq en Wallonie, une sur dix en Flandre et une sur trois à Bruxelles. 424.000 enfants belges connaîtraient ainsi la pauvreté et son cortège de conséquences nuisibles à leur épanouissement : alimentation insuffisamment équilibrée, santé trop peu soignée, logements exigus, scolarité perturbée, faible accès au développement artistique, sportif, etc. L'enseignant, comme acteur central de l'accueil des élèves au sein de l'établissement scolaire, doit être capable d'identifier les signes de précarité de ses élèves. Au-delà du diagnostic, il doit pouvoir, à son échelle et en concertation avec les autres membres de la communauté éducative, mettre en place des stratégies appropriées à ces situations. Cette responsabilité incombe également à la direction, au pouvoir organisateur.

**La formation des enseignants doit intégrer l'acquisition des compétences requises pour le diagnostic et le traitement des situations de précarité au sein de leur classe et école.**



Bld Léopold II, 184 D, 1080 Bruxelles - Tél : 02/219.88.55 - BE0462279234 [www.acodev.be](http://www.acodev.be) -

Annoncer la Couleur

Rue Haute,147 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02/505.18.75 - [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

#### Quelques idées concrètes

- Créer, dans le cursus des études pédagogiques, un cours et/ou un séminaire sur les situations de précarité en Belgique, leurs conséquences sur la scolarité des enfants et les solutions à apporter, au niveau de l'école, afin de pallier les handicaps qui en résultent.
- Mettre en place un parcours « droits de l'enfant » dans les Hautes Ecoles pédagogiques (recherche en cours)
- Créer une plateforme d'enseignants et/ou de directeurs afin de favoriser la circulation, d'une école à l'autre, des bonnes pratiques en la matière. Cette plateforme pourrait être rendue accessible aux futurs enseignants.

#### 4. Pistes pour le soutien des enseignants déjà en fonction

De très nombreux enseignants ont (encore) la flamme, la motivation d'offrir à leurs élèves un bagage de savoir être auquel ils croient avec sincérité et ferveur. Force est toutefois de constater, à l'écoute de très nombreux témoignages, que ces enseignants souffrent à plusieurs égards.

- (i) Ils souffrent parce qu'ils se sentent trop souvent isolés dans leur engagement. Il arrive que le soutien de leur direction leur fasse même défaut et/ou que des collègues mettent des bâtons dans les roues à tout ce qui pourrait perturber leur confort.
- (ii) Ils souffrent parce que leur engagement – qui s'inscrit pourtant dans la réalisation des missions du secteur de l'enseignement – s'ajoute à leur charge de travail « classique ». Cela signifie qu'ils agissent à titre bénévole ce qui, dans l'inconscient collectif, s'assimile à du « travail sans valeur ».

**La prise au sérieux de la citoyenneté mondiale et solidaire est un travail considérable et transversal qui doit être davantage reconnu pour être mené à bien dans les meilleures conditions.**

#### Quelques idées concrètes

- Sensibiliser les directions d'école aux difficultés rencontrées, notamment en termes de reconnaissance, par les enseignants qui s'investissent - de façon parfois isolée - dans des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.
- Reconnaître qu'un enseignant qui s'investit dans un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire d'une certaine ampleur mène un travail qui s'inscrit dans le cadre des missions de l'enseignement.
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les journées de formation des équipes éducatives

#### 5. En guise de conclusion

- L'éducation à la citoyenneté mondiale, loin d'être « quelque chose en plus », renforce le (futur) enseignant dans l'exercice de son métier : non seulement, elle lui permet de remplir sa mission de base (cf. art.6 du Décret Mission) mais elle appuie l'enseignant dans ses cours : il lui est possible de voir



Bld Léopold II, 184 D, 1080 Bruxelles - Tél : 02/219.88.55 - BE0462279234 [www.acodev.be](http://www.acodev.be) -

Annoncer la Couleur

Rue Haute,147 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02/505.18.75 - [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

sa matière tout en partant d'« études de cas », de situations liées à des enjeux mondiaux qui peuvent motiver ses (futurs) élèves.

- L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, en ce compris l'éducation aux droits de l'enfant, ne peut rester cantonnée à un cours dans la formation des enseignants, il s'agit avant tout d'une démarche à déployer de manière permanente et transversale par différentes mesures. Elle devrait en outre faire partie du « profil » de base des (futurs) enseignants, le tout valorisé par le Service de l'Inspection.
- Les Hautes Ecoles pédagogiques peuvent bénéficier de l'appui d'acteurs d'éducation à la citoyenneté mondiale externes que sont les ONG et Annoncer la Couleur. Ceux-ci peuvent se mettre à leur disposition pour être opérateurs de cours ou de formations en lien avec l'éducation à la citoyenneté mondiale. Elles le font dans une perspective d'autonomisation des futurs enseignants. C'est une manière d'ouvrir aussi les Hautes Ecoles pédagogiques et les futurs enseignants à leur environnement. Cela est valable également dans le cadre de la formation continuée des enseignants pour qui ces acteurs proposent aussi différents types d'appui (formations, outils pédagogiques, coaching, offres de stage, appels à projets, etc.).



Bld Léopold II, 184 D, 1080 Bruxelles - Tél : 02/219.88.55 - BE0462279234 [www.acodev.be](http://www.acodev.be) -

Annoncer la Couleur

Rue Haute,147 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02/505.18.75 - [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)